

[Swiss Olympic](#) | [Talgut-Zentrum 27](#) | [CH-3063 Ittigen près de Berne](#)

Destinataires : aux présidences et aux directions des membres de
Swiss Olympic (fédérations sportives nationales et organisations partenaires)

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
CH-3063 Ittigen près de
Berne

T +41 31 359 71 11
F +41 31 359 71 71
info@swissolympic.ch

Ittigen, le 18 décembre 2020/swy

Mesures immédiates de Swiss Olympic contre les abus dans le sport suisse

Mesdames, Messieurs,

Le sport suisse doit actuellement faire face à des défis : Outre les problèmes posés par le coronavirus, les abus survenus dans le monde de la gymnastique ont montré que les structures de gouvernance actuellement en place dans le sport sont insuffisantes pour offrir à l'ensemble des athlètes un environnement sûr et stimulant ainsi que pour éviter toute mauvaise gestion. Des mesures concrètes sont nécessaires à l'échelle du sport dans son ensemble. En accord avec l'OFSPD et dans le cadre du développement de la stratégie, Swiss Olympic va mettre en œuvre des mesures appropriées avec les fédérations, parmi lesquelles la mise sur pied d'un service de signalement central indépendant pour l'ensemble du sport suisse. Même si les travaux sont déjà bien avancés, le lancement de ce service avant 2022 n'est pas réaliste au vu des adaptations organisationnelles, structurelles et réglementaires que cela implique.

Swiss Olympic a mis en place plusieurs mesures immédiates en vue de révéler les abus éventuels et d'y remédier le plus rapidement possible. Ces dernières incluent notamment l'exploitation d'un centre d'aide et de consultation de premier recours (pour une durée limitée) pour toutes les personnes qui souhaiteraient signaler des abus dans le sport. Ce centre ne fera pas d'enquêtes. Il prendra note des abus, donnera des pistes et assurera la transmission aux bons interlocuteurs au sein des fédérations ou d'autres entités si nécessaire. Il sera mis en service le 4 janvier 2021 à l'adresse (www.swissolympic.ch/integrity).

Swiss Olympic mettra en œuvre d'autres mesures à compter du 1^{er} trimestre 2021, parmi lesquelles un coaching dédié aux services de signalement des fédérations, un sondage des titulaires de Swiss Olympic Cards, une analyse des fédérations dont les sports présentent un risque d'abus particulièrement élevé ou encore une campagne de sensibilisation. Vous trouverez un aperçu des mesures immédiates prévues plus loin dans le texte.

Nous prions les fédérations sportives d'évaluer leurs structures de gouvernance et leurs centres d'aide, de les faire connaître et de les rendre atteignables ainsi que de communiquer un maximum sur le nouveau centre d'aide et de consultation de premier recours de Swiss Olympic. Nous vous prions également de transmettre ces informations à tous les centres d'aide internes ainsi qu'aux fonctionnaires de fédération ayant un devoir de surveillance, et de suivre notre « formation pour les centres d'aide » (cf. [programme de formation](#)). Ensemble, nous aimerions faire en sorte que les abus dans le sport soient révélés et contrés le plus tôt possible.

L'équipe Soutien aux fédérations Valeurs se tient à votre disposition pour toute question en lien avec les travaux et les offres évoqués dans ce courrier ainsi que pour toute demande de soutien concernant la procédure à suivre en cas d'abus (031 359 71 21, spiritofsport@swissolympic.ch).

Meilleures salutations,

Swiss Olympic

Roger Schnegg
Directeur

Mesures immédiates 2021

A) A partir du 4 janvier : mise sur pied d'un centre d'aide et de consultation de premier recours (pour une durée limitée)

A compter du 4 janvier 2021, Swiss Olympic gèrera un centre d'aide et de consultation de premier recours pour les personnes qui souhaiteraient signaler un acte contraire à l'éthique dans le sport. Ce centre ne fera pas d'enquêtes. Il prendra note des abus, donnera des conseils quant à la procédure à suivre et assurera la transmission aux centres d'aide responsables (des fédérations). Si un abus ne peut pas être transmis à une entité responsable, Swiss Olympic pourra demander ou lancer une enquête.

Le centre d'aide et de consultation de premier recours sera atteignable à l'adresse www.swissolympic.ch/integrity.

B) Dès maintenant, respectivement dès février : soutien et coaching aux fédérations et à leurs centres d'aide

Dès le printemps 2021, des formations pour les centres d'aide et les fonctionnaires ayant un devoir de surveillance vont avoir lieu dans le cadre du programme de formation. Elles s'adresseront d'une part aux services officiels de signalement des fédérations et d'autre part également aux directeurs, aux responsables de l'éthique, aux responsables du personnel ou aux responsables de la formation et du sport de performance. De plus, Swiss Olympic proposera son soutien concernant la procédure à suivre et les médiations possibles aux fédérations confrontées à des abus. L'équipe Soutien aux fédérations Valeurs se tiendra à votre disposition à cet égard.

C) Janvier-mars : sondage des titulaires de Cards

A titre de base pour les autres mesures, un sondage sera effectué au printemps 2021 auprès des athlètes et des entraîneurs. Il s'adressera avant tout aux titulaires de Cards mais sera si possible ouvert à tous les athlètes et entraîneurs. Toutes les autres mesures immédiates et à moyen terme s'appuieront sur les résultats ainsi obtenus. Il est en outre envisagé de poursuivre le sondage de façon périodique.

D) Avril-août : analyse des sports qui présentent un risque d'abus particulièrement élevé

Les sports qui présentent un risque d'abus particulièrement élevé seront identifiés (notamment sur la base du sondage des titulaires de Cards). Une évaluation des forces et des faiblesses sera réalisée en collaboration avec les fédérations sportives responsables, et des mesures d'optimisation seront envisagées.

E) Mai-août : campagne

Sur la base des résultats du sondage des titulaires de Cards, Swiss Olympic lancera une campagne d'information et de sensibilisation pour un sport fair-play et sûr. Cette campagne s'adressera avant tout à deux groupes cibles : A) Les fonctionnaires, les coaches, le personnel d'encadrement, les parents et les autres groupes importants qui gravitent autour des sportifs doivent être sensibilisés pour détecter les problèmes et réagir correctement. B) Les fédérations recevront des informations pour développer et gérer les thématiques de compliance (guide).